

NUMÉRO
86

NOVEMBRE
DECEMBRE
2 0 0 9

Gironde

le magazine de votre Département **33**

DOSSIER p10

Objectif : santé pour tous !



 Votre magazine sur www.gironde.fr

**Réforme
des collectivités :**
Attention la Gironde en danger !

p. 6



4-5  L'actualité en Gironde

6-7  Regards croisés
Réformes des collectivités et de la fiscalité

8-9  Ça change la vie
Des chantiers au plus près de l'environnement

10-13  Le dossier
**Des services de soins
pour tous**

Soins, information, prévention, dépistage, contraception..., le Conseil Général est sur tous les fronts pour préserver la santé des Girondins. Vous souhaitez des conseils ? Vous avez besoin de soins ? Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Maison Départementale de la Santé (MDS) peuvent vous aider.



14-15  Gironde +
Prix littéraire Gironde Nouvelles écritures :
20 ans de découvertes

16  Gironde.fr
La Gironde en quelques clics

17  30 ans de conseils
Avec le CAUE

18-19  Ils bougent la Gironde
Portraits

20-22  Agenda
novembre - décembre

23  Tribune libre



 **VIDÉO, PHOTO, INTERVIEW...**
TOUJOURS PLUS D'INFOS sur "Gironde en ligne" :
www.gironde.fr/mag

GIRONDE, le magazine édité par le Conseil Général de la Gironde - Direction de la Communication - Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux Cedex - tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la Publication : le Président du Conseil Général - Co-Directeur : Gérard Marty - Rédacteur en Chef : Didier Beaujardin - Coordination : Direction de la Communication - Rédaction : Hélène Baron, Didier Beaujardin, Magali Dufourcq, Manuel Rulier - Crédits photos : Photothèque du Conseil Général : P. Alix, François Baugin, Bruno Compani, Alban Gilbert, Antoine Marescaux - REA, Aurélien Marquot (dont couv.), Paul Robin, Phovoir-images.com, Fotolia.com, Studio33, Services du Conseil Général de la Gironde, Ville de Cenon p7.
Conception graphique, réalisation et photogravure : Agence SEPPA Bordeaux - Impression : SEGO imprimeurs, sur papier Reprint produit à partir d'un minimum de 50% de fibres recyclées combinées à des fibres vierges FSC. Dépôt Légal : à parution - Tirage : 630 000 exemplaires- ISSN / 1141.5932.



GIRONDE est distribué gratuitement dans tous les foyers girondins et est imprimé en braille.
Si vous souhaitez vous aussi recevoir GIRONDE : 05 56 99 33 33 Poste 3724.

Faire front dans l'adversité !

Les mois se suivent et les difficultés s'amoncellent.
Réforme de la fiscalité locale, projet de refonte des
institutions, le Conseil Général fait front.

► Trois questions à Philippe Madrelle

Président du Conseil Général

Sénateur de la Gironde

Conseiller Général de Carbon-Blanc



Pour la première fois le Conseil Général votera son Budget au mois de mars.
Pourquoi avoir pris une telle décision ?

C'est vrai. Nous allons voter, comme nous y autorise la loi, le Budget 2010 au mois de mars. Comment pourrions-nous faire autrement ? Nous devons avancer à la corne de brume. L'État continue à assécher les finances des collectivités. La réforme de la fiscalité locale vise en fait à transformer sa participation et nombre d'impôts en dotations très aléatoires sur lesquelles nous n'avons pas de prise. La disparition de la taxe professionnelle, évidemment très mal compensée, sera une véritable catastrophe. Sans noircir le tableau, à cause des errements de l'État ajoutés à une situation économique et sociale très tendue, nous sommes contraints à aviser semaine après semaine. D'ailleurs, il est légitime de nous interroger, au moment où le projet de refonte des collectivités pourrait nous priver de toute marge de manœuvre. Demain, nous pourrions bien ne plus conduire nombre de politiques non obligatoires.

Le secteur de la solidarité reste votre préoccupation première ?

Tout comme je refuse de faire payer aux contribuables girondins au prix fort les manquements de l'État, j'entends ne pas sacrifier nos politiques de solidarité. Dans les instants très difficiles que nous vivons, plus que jamais nos efforts doivent concerner les politiques sociales. Les plus fragiles, les personnes âgées ou handicapées, les enfants et les familles, chacun doit pouvoir compter sur le Conseil Général. Je crois que nos actions liées à la santé et à l'insertion prouvent quotidiennement cette volonté sans cesse réaffirmée.

Qu'en est-il des autres grands dossiers du Conseil Général ?

Si nous avons des choix à faire, nous les ferons sans renoncer à notre vocation qui reste d'améliorer, autant que faire se peut, le quotidien de nos concitoyens. C'est vrai, à titre d'exemples, des infrastructures routières ; c'est vrai aussi des collèges et de l'éducation. Qu'on ne s'y trompe pas ! Le Gouvernement et le Chef de l'État n'œuvrent pas dans l'intérêt du plus grand nombre. En menaçant le Conseil Général et les collectivités territoriales, ils remettent en question un équilibre toujours difficile à tenir. Je me battraï, et mes collègues avec moi, pour que ni la raison du profit ni les petites arithmétiques ne l'emportent. Nos concitoyens méritent mieux que cela. Dans le respect de leurs différences, notre rôle d'élus est de les servir avec courage et passion !



Comité Départemental
du Tourisme

L'e-tourisme : une priorité

Après cinq années passées à la direction du Comité Départemental de la Mayenne, dans les Pays de la Loire, Olivier Chanut a pris les rênes du CDT girondin le 1^{er} septembre dernier. « *Nous allons poursuivre l'action de fond engagée, notamment en matière d'œnotourisme, de déploiement des réseaux de pistes cyclables et de sentiers pédestres* » explique-t-il. « *Mais aujourd'hui le principal enjeu est le développement de l'e-tourisme. Il faut proposer des outils capables d'améliorer la visibilité de notre département et de faciliter l'accès aux prestations touristiques.* » Le chantier phare des mois à venir ? La réalisation d'une plateforme de réservation pour la saison 2010 : tout sera conçu pour que le visiteur puisse préparer et réserver l'intégralité de son séjour en ligne !

Contact :
Comité Départemental du Tourisme
de la Gironde
21 Cours de l'Intendance
33 000 Bordeaux
05 56 52 61 40
www.tourisme-gironde.fr

Vie associative

1^{er} Forum départemental

Philippe Madrelle, Président du Conseil Général, ouvrira le premier Forum départemental sur la vie associative, le 27 novembre prochain (Amphithéâtre Badinter - immeuble Gironde). **L'objectif ?** Identifier les enjeux des associations en Gironde face aux défis de demain. Le projet de réforme des collectivités locales fait peser une réelle menace sur le partenariat entre le Conseil Général et les associations. Celles-ci sont confrontées par ailleurs à de nombreux enjeux, qui seront abordés à cette occasion par des spécialistes (notamment Viviane Tchernonog, chercheur au CNRS sur les associations en France, et Brigitte Beauzamy, enseignante à l'Université de Paris XIII). Une enquête sera lancée à l'issue du Forum, pour mieux connaître les spécificités des associations girondines, et aider le Conseil Général à structurer sa politique d'aide, en développant en particulier un Centre départemental de ressources pour la vie associative.

Le Conseil Général consacre 30M d'euros à près de 2 000 associations en Gironde.

Contact : Maison Départementale des Sports et de la Vie associative
05 56 00 99 00
Programme bientôt disponible sur www.gironde.fr

Agriculture

Les CUMA, pourquoi pas ?

Du 3 au 14 novembre, la Fédération des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) organise en Aquitaine « la quinzaine des portes ouvertes » (*programme sur www.aquitaine.cuma.fr*). Cette rencontre concerne les agriculteurs mais aussi les collectivités. C'est une première et l'occasion de venir prendre un maximum d'informations sur une organisation qui a fait ses preuves ! Le Conseil Général de la Gironde encourage depuis de nombreuses années cette forme d'organisation. 150 000 € par an sont ainsi alloués aux agriculteurs adhérents pour acheter du matériel. Le Département subventionne aussi des dépenses de communication et de fonctionnement par un soutien direct à la fédération départementale des CUMA.

L'intérêt ? Ces investissements collectifs permettent d'abaisser le coût du matériel pour chaque agriculteur et favorisent des techniques plus respectueuses de l'environnement.

Une bonne nouvelle : les communes aussi peuvent adhérer aux CUMA !

Renseignements :

- Service Aménagement et Gestion de l'Espace Conseil Général de la Gironde
05 56 99 57 17
- Fédération Départementale des CUMA, 05 56 79 64 34 - www.aquitaine.cuma.fr



Un foyer bien dans son environnement

Le Foyer de vie du Cypressat situé à Cenon a été inauguré le 28 septembre dernier par Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde et Alain David, Maire de Cenon. Cet établissement de 60 places accueille depuis l'été 2009 des adultes présentant un handicap mental. Sa particularité ? Une architecture moderne faisant largement appel à l'utilisation du bois intégrée dans un parc arboré. Ce foyer propose quatre unités de 15 chambres, chacune dotée d'un espace de vie (avec salon, cuisine, salle d'eau et salle à manger), dédié à la pratique d'activités diverses, permettant de concilier autonomie et proximité.

Investissement du Conseil Général : 10 000 000 d'euros

Gestionnaire de l'établissement : AGAP (Association Girondine des Activités Protégées)

Plus d'infos sur www.gironde.fr

le Conseil Général / les grands travaux





Volontaire pour un service civil ? Unis-Cité recrute !

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous avez envie de vous engager pour aider les autres et vivre une expérience humaine unique pendant 6 ou 9 mois ? Le service civil peut répondre à vos attentes et permet aussi de bénéficier d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour un projet professionnel. En Gironde, l'association Unis Cité organise des sessions de recrutement dans le sud gironde. La prochaine aura lieu en janvier. Chaque année, une centaine de jeunes Girondins réalisent cette expérience aux côtés de l'association, avec le soutien du Conseil Général.

(Réunions d'informations le mercredi sur inscription.)

Unis-Cité Aquitaine : 05 56 94 61 34
31, rue des Ayres - 33 000 Bordeaux
www.uniscite.fr



Succès pour Transgironde !

1120 girondins ont bénéficié d'aller/retour gratuit sur le réseau départemental Transgironde, lors de la semaine de la mobilité en septembre dernier ; soit une augmentation d'environ 9 % par rapport à l'année dernière.

Et vous ? Vous connaissez ?

Toutes les offres Transgironde sont sur :
www.gironde.fr/Transports

Conseil Général des Jeunes Une nouvelle aventure démarré

Une centaine de collégiens, nouvellement élus au Conseil Général des Jeunes, feront leur rentrée le 25 novembre pour leur première réunion dans l'hémicycle du Conseil Général.

Issus des classes de 5^e et de 4^e de tous les collèges publics et privés de la Gironde et des Maisons Familiales et Rurales, ces jeunes élus se réuniront plusieurs fois dans l'année. Répartis en sept commissions, ils pourront débattre d'actions qui les touchent, et qui pourront être reprises à plus grande échelle par le Conseil Général. Une expérience citoyenne grandeur nature ! Le magazine *Gironde* reviendra sur leurs actions, notamment à l'occasion des 20 ans du CGJ qui seront fêtés le 14 avril 2010.

Toutes les infos du CGJ sur
www.gironde.fr/Jeunesse

Un projet d'animation sur l'Estuaire ?

Le programme LEADER « Estuaire de la Gironde » vous soutient

Le but du programme européen LEADER « Estuaire de la Gironde » porté par le SMIDDEST, est d'amplifier la structuration et le développement durable de ce territoire, à travers l'environnement, l'agriculture et le tourisme.

Pour faire de l'Estuaire une véritable destination touristique toute l'année, ce programme permet de financer des animations et événementiels à vocation touristique.

Vous souhaitez organiser une manifestation pour 2010 ? Un guide spécifiant les objectifs, critères, possibilités de financement et délais, est à votre disposition auprès du SMIDDEST.

Renseignements :

SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire)

05 57 42 28 76 - www.leader-estuaire-gironde.fr

smiddest.morandiere@orange.fr - smiddest.rocq@orange.fr

Conseil Général de la Gironde : p.touzeau@cg33.fr



Environnement

Faire du compost, ça s'apprend

Depuis 2008, le Conseil Général avec l'ADEME a lancé des formations de guides composteurs ouvertes à tous.

Un guide composteur est un particulier, un élu ou un technicien qui, à l'issue d'une journée de formation, s'engage à conseiller le plus grand nombre sur la technique et l'utilité de faire du bon compost. L'objectif : réduire la production de déchets et de produits polluants, tout en incitant les Girondins à nourrir sainement leur jardin.

La formation, prise en charge par le Conseil Général, est gratuite. Plus de 200 personnes en ont déjà bénéficié.

Vous êtes intéressé pour suivre cette formation et intégrer ce réseau citoyen ? Contactez le Bureau de la Maîtrise Environnementale :
05 56 99 54 56 ou prevention-tri@cg33.fr



COLLÈGES : UN PROGRAMME DE CHANTIERS BIEN CHARGÉ !
sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

Hommages

Deux acteurs majeurs des politiques en faveur du littoral viennent de disparaître coup sur coup. Ce fut d'abord Paul Méry, directeur du GIP littoral, qui avait su en bien peu de temps impulser une dynamique féconde au sein de cette structure. Homme de dialogue, Paul Méry avait occupé pendant de longues années des responsabilités importantes au sein du SGAR. Sa nomination au GIP littoral avait été accueillie avec ferveur.

Puis, nous avons appris le décès d'Emmanuel Lopez, directeur du Conservatoire du littoral. C'est une lourde perte pour tous ceux qui sont attachés à la préservation de notre littoral. Il fut toujours particulièrement attentif aux dossiers girondins et se réjouissait de l'avancement de ces deux dossiers emblématiques que sont ceux de l'aménagement du domaine de Certes et de l'Île Nouvelle. Cet homme fin, toujours à l'écoute qui avait su créer un climat si fructueux avec les partenaires du Conservatoire du littoral mais aussi au sein de ses équipes, laisse un grand vide.

Réformes des collectivités et de la fiscalité

C'est l'avenir de la proximité qui se joue !

Pas de guérilla, pas de rébellion mais un acte de résistance. Philippe Madrelle entend mener un bras de fer contre l'État si la réforme des collectivités est engagée sans concertation, avec pour conséquence de priver le Conseil Général de tout moyen d'action et, à terme, de le faire disparaître.



"Demain, sans la clause générale de compétence, nous ne pourrons plus du tout aider les communes dans leurs projets !"

À Loupiac de La Réole, le Conseil Général apporte à l'école et à la restauration de l'église plus de 93 000 €

Loupiac de La Réole, samedi 10 octobre. Sous le soleil d'un après-midi clément, une foule compacte assiste à l'inauguration des travaux de restauration de l'église Sainte-Croix. Le Maire, Michel Latrille, et son équipe municipale ont de quoi se réjouir. Le résultat est splendide. Restructuré à la fin du dix-neuvième siècle, l'édifice religieux n'avait pas connu de travaux de consolidation et d'embellissement jusqu'en 2006. A cette date, la commune a décidé de lancer une vaste opération en trois tranches, mobilisant plus de 222 000 €. Le Conseil Général a apporté près de 82 000 € dans le cadre de ses aides au patrimoine rural non protégé. L'acte de renaissance de l'église a été salué chaleureusement par la chorale des Amis du Chant et une messe... Auparavant, le Maire a invité ses visiteurs, parmi lesquels, la Députée Martine Faure, le Président du Conseil Général, Philippe Madrelle et le Conseiller Général Bernard Castagnet, à découvrir l'école elle aussi toilettée. Si Loupiac compte un peu plus de 400 habitants, elle adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, regroupant, outre Loupiac, Hure et Fontet. Dans ce cadre, son école, qui accueille les enfants des trois communes mais aussi d'autres cités alentour, a bénéficié, à la rentrée 2009, d'une classe supplémentaire. Restauration scolaire, informatique, toutes les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement sont de mise. Les travaux d'aménagement et l'apport d'équipements ont mobilisé près de 24 000 € dont près de 12 000 de la part du Conseil Général.



3 questions à Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde

Gironde : Suite à votre conférence de presse du 2 octobre, les médias girondins vous décrivent comme un rebelle, parlent de guérilla. Quelle est votre position vis-à-vis de cette réforme dont les contours restent encore flous ?

Philippe Madrelle : Vous savez, dans l'Histoire, dans la construction de la République, les Girondins se sont distingués par une véritable liberté d'action et de parole. Je ne peux laisser détruire ce que la Décentralisation républicaine a apporté à nos concitoyens depuis près de trente ans... D'autant que cette réforme est surtout motivée par le fait que le Président de la République n'accepte pas de ne pas détenir tous les pouvoirs. L'État veut recentraliser ! C'est pourquoi j'ai dit que si l'État

entendait nous réduire à néant, je ne vois pas pourquoi il irait dans le même temps nous demander de l'aider, exiger que le Conseil Général finance des grands projets qui ne relèvent pas de sa compétence. Je citerai la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud-Atlantique ou encore le futur grand stade de Bordeaux. C'est ce même État, je vous le signale, qui, sous couvert de refonte de la décentralisation, toutes ces dernières années, nous transfère tout ce qu'il ne veut plus financer. Le premier mauvais coup, précédant même la mise en œuvre d'un tel projet, c'est la réforme fiscale.

La taxe professionnelle disparaît dès le mois de janvier 2010.

Cela représente un manque à gagner terrible pour les communes, pour les collectivités territoriales. Qui va payer ? On ne peut pas continuer ainsi.

C'est un transfert de fiscalité sur les ménages, ce qui est scandaleux !

Gironde : La réforme entend réduire le nombre des élus, prétend rendre plus cohérent l'édifice territorial ?

Philippe Madrelle : Plus cohérent ? Sur fond de poujadisme anti-élus, on va créer des conseillers territoriaux et des structures coûteuses au lieu d'améliorer l'existant, de donner un nouveau souffle à l'intercommunalité. L'État veut reprendre la main sur nos territoires et, en réalité, c'est l'avenir de la proximité qui se joue.

Une injustice territoriale se dessine, entre grandes villes et zones rurales.

Si le Département ne peut plus agir, si on nous prive de ressources et de la clause générale de compétence (celle-ci permet au Conseil Général d'intervenir au-delà et en dehors de ses strictes compétences), demain ce sont 30 millions que nous ne donnerons plus aux associations, 55 millions dont seront privées les communes.

Demain, j'insiste, sans la clause de compétence, nous ne pourrions plus aider les communes dans leurs projets. Qu'en sera-

"Sans le Conseil Général, demain, y aura-t-il encore des foyers de vie comme celui de Cenon ?"

Foyer de vie du Cypressat, à Cenon

Le Conseil Général investit 10 millions €



Frédéric de Gabory, Alain David et Philippe Madrelle

Inauguré le 28 septembre dernier, le Foyer de Vie du Cypressat, à Cenon, est ouvert depuis le mois de juillet. Géré par l'Association Girondine des Activités Protégées (AGAP), il peut accueillir 60 personnes adultes handicapées, en complément du Foyer Florida, à Artigues-près-Bordeaux qui reçoit les résidents nuit et jour.

Le Conseil Général, qui a la responsabilité de la question du handicap depuis février 2005, a

réalisé la construction du Foyer en investissant plus de 10 320 000 euros.

Le rôle du Département est essentiel pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à une vie sociale ordinaire même si le transfert de cette compétence de l'État n'a pas été accompagné des moyens nécessaires à l'exercice de cette mission.

Le Conseil Général a malgré tout relevé le défi, en consacrant chaque année, depuis 2005, plus de 64 millions d'euros aux personnes handicapées.

Outre le Foyer de Cenon, plusieurs autres établissements ont vu le jour ou sont en cours de réalisation : Braud-et-Saint-Louis, Gradignan, Gujan-Mestras et Carignan.

Le Conseil Général, dans le cadre de son Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale, a veillé à diversifier et adapter les modes d'accueil sur l'ensemble du territoire girondin. L'objectif n'est pas seulement de soigner, d'assister les gestes du quotidien, d'assurer la sécurité de personnes ne pouvant vivre seules mais aussi et surtout de permettre à des femmes et des hommes, frappés d'un handicap, de vivre dignement.

Le Foyer de Vie du Cypressat, à Cenon, illustre cette volonté politique. Sous la Présidence de Gérard Brunet (Président de l'AGAP), il est dirigé par Frédéric de Gabory.



Foyer du Cypressat

t-il du domaine social ? Sans le Conseil Général, y aura-t-il encore des foyers de vie pour personnes handicapées comme celui que j'ai inauguré récemment à Cenon ?

Gironde : Que comptez-vous faire pour barrer la route à ce projet ?

Philippe Madrelle : D'abord, je compte, avec mes coéquipiers, aller à la rencontre des citoyens. On ne leur dit pas à quel point ce

projet est dangereux pour leur quotidien. Je souhaite que soit organisé un référendum populaire sur le sujet avec des questions claires et objectives. Je ne m'arc-boute pas sur je ne sais quels acquis. Demandez donc aux Maires girondins qui n'ont pas de planche à billets comment ils pourront agir, demain. Nos devons faire acte de résistance face à cette destruction programmée de la décentralisation républicaine, face à ce terrible gâchis qui nous est promis !

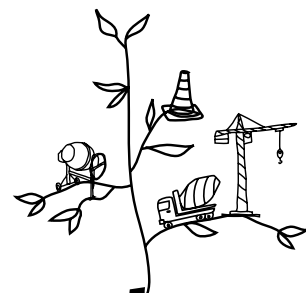


Retrouvez la conférence de presse de Philippe Madrelle en vidéo sur www.gironde.fr

Travaux

Des chantiers

au plus près de l'environnement



Joël Ricaud, sur le chantier de la réalisation du Pont de Coutras



Déviations de Lacanau, de Béguey, carrefour de Germignan, piste cyclable entre Le Nizan et Hostens, pont SNCF de Coutras... Chaque année, le Département réalise de nombreux travaux, notamment sur les routes. Ces chantiers coûteux et souvent complexes sont effectués avec un leitmotiv : sélectionner les techniques employées pour limiter au maximum les impacts environnementaux.

Joël Ricaud est contrôleur territorial et supervise les chantiers au Conseil Général. Il supervise la construction des ouvrages d'art. La prise en compte de l'environnement est devenue une constante dans son travail.

« En ce moment, je contrôle la réalisation du pont sur la déviation de Coutras qui franchit la voie ferrée Coutras-Périgueux. Aujourd'hui, les travaux s'effectuent au milieu de 3 ha en zone humide, alors nous prenons toutes les mesures pour ne pas polluer les ruisseaux. Cela passe par la mise en place de filtres (membranes géotextiles et paille) dans les fossés qui ceinturent le chantier. Nous installons aussi des fosses de décantation pour épurer les fines particules qui troublent l'eau, un peu à la manière d'un siphon de lavabo. Comme nous évoluons sur des sols compressibles, qui se tassent et relâchent de l'eau telle une éponge quand on y monte des remblais, nous avons été forcés de creuser des drains de 5 mètres de profondeur. Ces travaux préalables sont lourds, c'est vrai. Mais ils représentent sans aucun doute une amélioration dans notre manière de mener un chantier. »

Le plus vaste réseau routier de France

Avec **6 487** kilomètres de routes dont **304** kilomètres de pistes cyclables départementales et **1800** ouvrages d'art, le département de la Gironde détient l'un des plus vastes réseaux routiers départementaux de France.

Le Département reprend la DDE

Avec le transfert des charges de l'État vers le Département, **366** km de routes nationales et environ **500** agents de la Direction Départementale de l'Équipement, ont été intégrés par la Direction des Infrastructures du Conseil Général.

De nombreuses missions, à votre service

Construire des routes, des ponts, des giratoires... implique l'intervention de nombreux acteurs sur le terrain, avant, pendant et après les travaux ! À la Direction des Infrastructures du Conseil Général, c'est toute une organisation et différents métiers qui se coordonnent.

Avec plus de **250** opérations pluri-annuelles à conduire chaque année en Gironde, planifier les chantiers, maintenir le patrimoine en état, adapter les techniques d'entretien pour que la qualité des routes perdure, s'organiser face aux aléas climatiques, veiller à la sécurité des usagers, ainsi que du personnel... sont autant d'actions menées par le Département dans l'intérêt des usagers.



Carrefour de Germignan



Déviation de Béguéy



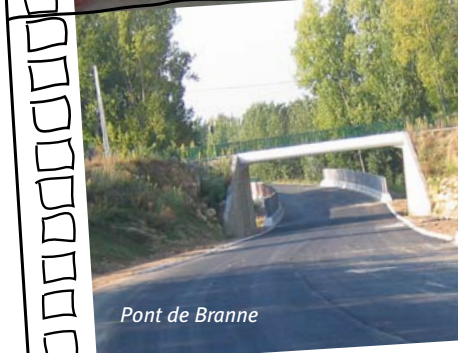
Retraitement en place de chaussée



Pont de coutras



Giratoire à Camblanes



Pont de Branne

Jean-Jacques Paris

Vice-Président du Conseil Général en charge des Infrastructures et de la Sécurité routière

« Chaque nouveau projet routier est mûrement réfléchi »

« La direction des infrastructures travaille sans cesse à une meilleure cohérence de l'ensemble de ses équipes, qui se sont d'ailleurs avérées très réactives pour intervenir au lendemain de la tempête Klaus. Nous avons recruté de nouveaux agents et accueilli le personnel de la DDE. Le transfert des routes nationales fragilise les finances du Département, ce qui oblige à modifier nos projets et nos prévisions. Pour engager les travaux vraiment nécessaires, nous sélectionnons nos chantiers après concertation avec les élus et les citoyens concernés. La prise en compte des paramètres environnementaux, sociaux et économiques pour décider d'un nouveau projet et le réaliser est une priorité. »



Recyclage sur place : moins de transport, moins de matériaux, moins de carbone et moins d'énergie.

Le point sur les chantiers modèles



Dans le secteur Bordeaux – Entre-Deux-Mers, la déviation de Béguéy a débuté en mars 2007 et sera mise en service très bientôt. Longue de 1,8 km, cette voie permettra d'améliorer la fluidité de la circulation sur la RD 10.

Par ailleurs, sur la RD 1215, la réalisation du carrefour de Germignan, débutée en juin 2009, durera 15 mois. Ces travaux d'amélioration de la circulation sont réalisés avec un soin particulier : les entreprises recueillent et traitent les eaux avant rejet, elles ont également pris soin de protéger le captage des eaux de la CUB. Dans le Médoc, depuis fin septembre, un chantier innovant de retraitement en place des chaussées se déroule entre Saint-Laurent-du-Médoc et Le Verdon (RD 1215).

De plus, dans le cadre de travaux de terrassements généraux engagés pour la déviation de Lacanau (RD 6), des agrégats d'enrobés seront utilisés à hauteur de 50 %. Même une simple opération de peinture fait l'objet d'une réflexion préalable : ainsi, quand il s'agit de redonner des couleurs au pont de Branne sur la RD 936, le Conseil Général utilise une technique innovante retenue pour repeindre la tour Eiffel sans emploi d'abrasif, limitant ainsi les rejets dans le milieu naturel.

Coûts des principaux travaux

Déviations de Béguéy (RD 10) : 6,3 millions d'euros

Carrefour de Germignan : 6,1 millions d'euros

Retraitement en place des chaussées de la RD 1215 : 5,8 millions d'euros

Déviations de Lacanau (RD 6) : 4,6 millions d'euros

Peinture du pont de Branne sur la RD 936 : 900 000 euros

Déviations de Coutras Pont sur la voie ferrée : 1,8 million d'euros.

Contact : Direction des Infrastructures :
05 56 99 68 12 - dgat-di@cg33.fr

M.R.

Des services

L'essentiel du dossier

COMPRENDRE

Pour la prévention, le dépistage ou l'accompagnement vers les soins, le Conseil Général organise de nombreuses actions de santé accessibles à tous.

LE CONTEXTE

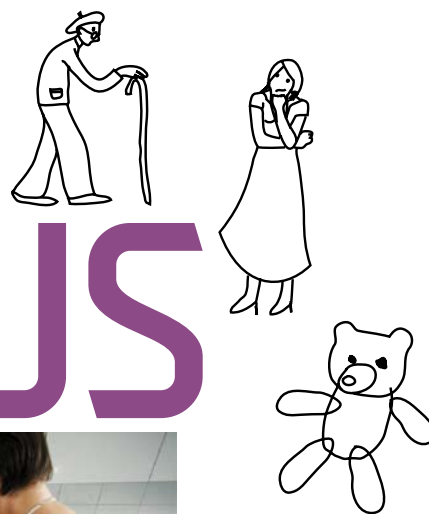
L'état de santé des Français s'améliore, et la Gironde ne fait pas exception, notamment grâce aux actions menées par des professionnels de la santé du Conseil Général : écoute et conseils, consultations, prévention et dépistage, protection maternelle et infantile, sécurité alimentaire...

LES ENJEUX

La santé est un droit fondamental, mais pour certains l'accès aux services de santé reste difficile. Pour permettre à tous de bénéficier de soins adaptés, le Conseil Général mène une forte politique de promotion de la santé à travers tout le département.



de soins POUR TOUS



Soins, information, prévention, dépistage, contraception..., le Conseil Général est sur tous les fronts pour préserver la santé des Girondins. Vous souhaitez des conseils ? Vous avez besoin de soins ?

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) présent au sein des Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) s'occupe de la santé de la mère et des enfants jusqu'à 6 ans.

La Maison Départementale de la Santé (MDS) organise la lutte contre la tuberculose, les infections sexuellement transmissibles, le sida, les maladies à prévention vaccinale et participe à l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de précarité. Ces services peuvent vous aider : ils sont gratuits et ouverts à tous.



3 questions à Édith Moncoucut

Vice-présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie et de l'action sociale



Dans le domaine de la santé, quelles sont les missions du Conseil Général ?

La *prévention* résume au mieux l'essentiel de nos missions. Par ce mot, il faut entendre les soins, les explications qui permettent à chacun de construire sa propre santé grâce à l'accompagnement global de nos professionnels. Ceux-ci ont une position unique car ils travaillent à la jonction entre le monde du soin et les travailleurs sociaux. Nous avons fait le choix d'agir au plus près de la population, de mettre nos services à disposition, de lutter contre les inégalités sociales et géographiques d'accès à la santé.

Par quels moyens le Département répond-il aux besoins des Girondins ?

Le Conseil Général mène de très nombreuses actions, qui s'adressent à tous, à tous les âges de la vie ; elles sont gratuites et respectueuses des choix individuels. Nos actions sont menées le plus précocement possible. Un enfant sur deux a rencontré au cours de sa première année un professionnel de la Protection Maternelle et Infantile (médecin et/ou puéricultrice). Pendant la grossesse, les sages-femmes de PMI sont à disposition des futures mamans. Pour les jeunes, nous gérons 25 centres de planification (contraception, dépistage et traitement des infections

sexuellement transmissibles, orientation IVG...). Nous sommes aussi attentifs à ceux dont la vie est difficile : enfants porteurs de maladie chronique ou de handicap, femmes enceintes ou mères avec leur enfant incarcérées. Le Conseil Général est aussi fortement impliqué dans différents réseaux.

Comment le Conseil Général peut-il agir pour répondre aux plus démunis ?

Nous avons, depuis plusieurs années, mis l'accent sur des actions appelées « Santé Conseil » qui consistent à accueillir les personnes en situation de précarité et à les inscrire dans une nouvelle dynamique. Dans un autre domaine par le biais de la Maison Départementale de la Santé nous intervenons auprès des populations fragilisées : personnes non assurées sociales, étudiants précaires, adultes désocialisés : avec 10 000 consultations et environ 17 000 actes chaque année, les médecins et psychologues départementaux sont présents sur le front de la précarité.

Pour la mère et l'enfant

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est présent au sein des 37 Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) réparties sur l'ensemble du département*.

Ce service, composé de médecins, sages-femmes, puéricultrices, psychologues, conseillères conjugales, infirmières..., accueille en particulier les (futurs) parents, les familles et les jeunes. Soins, accueil, information, prévention, dépistage, orientation, représentent ses principales missions. Les consultations et les visites sont gratuites et ouvertes à tous.

Un suivi personnalisé

La sage-femme de PMI répond à vos questions sur la grossesse, l'arrivée du bébé à la maison, l'allaitement..., et vous accompagne dans les démarches médicales, administratives... Elle peut vous rencontrer soit à domicile, soit en MDSI.

« Autrefois, il y avait transmission des savoir-faire de génération en génération, mais aujourd'hui les parents se sentent démunis et seuls face à l'arrivée d'un bébé. Notre travail, c'est surtout de les rassurer, de les accompagner dans leur parentalité. » Martine Blasquiz est sage-femme de PMI à Bordeaux : « En fonction de la demande des parents, on propose soit une simple orientation, soit un accompagnement global et adapté, en partenariat avec un réseau de professionnels de toutes disciplines. »



5 examens en maternelle

En début de maternelle, votre enfant bénéficie d'un examen médical préventif réalisé par les médecins du Service de PMI du Conseil Général, ou par les médecins de ville concernant les écoles de Bordeaux.

« Ces bilans de santé permettent de dépister des problèmes encore non repérés qui pourraient gêner, notamment l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. » Le docteur Caroline Ybanez intervient dans une quarantaine d'écoles maternelles de zones rurales et voit environ 650 enfants par an : « Nous réalisons 5 types d'exams : vue, ouïe, poids et taille, langage, développement psychomoteur. S'il y a un problème, nous proposons un rendez-vous aux parents pour leur expliquer l'importance d'un suivi médical. On ne doit pas les affoler, mais parfois il faut alerter, par exemple si l'enfant est en surpoids. Si la plupart des enfants vont bien, certains vont pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée, par exemple pour un déficit visuel ou auditif. »

*Retrouvez la MDSI la plus proche de chez vous sur www.gironde.fr/santé

RETROUVEZ EN VIDEO L'INTERVENTION des professionnels de la PMI "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



« On propose mais on n'impose pas »

La puéricultrice de PMI vous conseille pour les bons gestes et les soins quotidiens. Elle peut repérer des problèmes de santé et orienter les parents vers des professionnels. Elle peut intervenir jusqu'à ce que votre enfant ait 6 ans, pour toute question concernant son développement et son éducation.

« On n'est pas là pour agir à la place des parents, mais pour leur donner confiance dans leur capacité à être parents. » Alexia Audibert est puéricultrice depuis 9 ans à l'antenne de consultation PMI de la MDSI de Langon : « Les mamans appellent surtout pour des conseils : comment mon bébé doit-il manger, dormir, que faire quand il pleure, quelles sont les activités d'éveil... Nos visites à domicile, le plus tôt possible, créent un climat de confiance et aident les parents à se responsabiliser. »

Geneviève Garcia est puéricultrice de liaison à Bordeaux : « Nous allons à la rencontre des mamans quand il y a des problèmes importants, par exemple si l'enfant est prématuré ou s'il y a un handicap. Notre objectif, c'est d'améliorer la relation mère enfant et de soutenir les parents. »

« Elle a toujours su me rassurer... »

« Mon bébé avait été très malade, et je me posais beaucoup de questions mais je ne savais pas vers qui me tourner. J'en ai parlé à une autre maman qui m'a parlé de la PMI de Langon. »

Pour Marina, 34 ans, mère de deux enfants, ce fut un vrai soulagement : « La puéricultrice est venue tout de suite, elle a répondu à toutes mes questions, m'a donné de nombreux conseils, et surtout elle m'a rassurée. » Aujourd'hui encore, quand elle l'appelle, Marina trouve toujours écoute et soutien : « Elle est très expérimentée et elle aime son métier, j'ai vraiment confiance en elle. »

Les puéricultrices effectuent plus de 24 000 visites à domicile pour près de 7 000 enfants. Les médecins effectuent plus de 27 000 consultations pour plus de 9 300 nourrissons et jeunes enfants.

25 centres de planification en Gironde

Pour faciliter l'accès aux méthodes de contraception et à la lutte contre les infections sexuellement transmissibles, les 25 centres de planification de Gironde, financés par le Département, sont ouverts au public. Gratuits et confidentiels pour les mineurs, ils sont également gratuits pour les personnes sans assurance maladie. L'accueil est assuré par une conseillère conjugale avec laquelle vous pouvez vous entretenir sur toutes vos difficultés dans votre vie sexuelle, affective ou familiale.

Pour en savoir plus : n° Azur 0 810 025 025

Liste des 25 centres de planification sur :

[www.gironde.fr / Santé / Protection maternelle et infantile](http://www.gironde.fr/Santé/Protection%20maternelle%20et%20infantile)

Un lieu d'accueil et d'écoute pour tous



Vous avez des difficultés d'accès au système de santé ? La Maison Départementale de la Santé (MDS) vous propose des services gratuits ouverts à tous.

Créée par le Conseil Général en 2001, la MDS est un lieu d'accueil où des professionnels (infirmières, sages-femmes, médecins, spécialistes, psychologues...) vous apportent écoute, soutien, conseil, et vous accompagnent vers les lieux de soins libéraux ou hospitaliers.

Quels types de soins ?

Outre les consultations « santé-conseil » (voir ci-contre), la MDS propose de faire le point sur vos vaccinations, de vous informer sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse, de vous soigner en cas d'infection sexuellement transmissible. Vous pouvez également bénéficier d'un dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites (accueil sans rendez-vous).

CIDAG (Centre d'informations et de dépistage anonyme et gratuit du sida) et CIDDIST (Centre d'informations, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles) : 05 57 22 46 66 (accueil sans rendez-vous)



La MDS en 2008 :

5 928 dépistages pour le sida, **2007** pour l'hépatite B, **1 692** pour l'hépatite C et **586 consultations** pour les maladies sexuellement transmissibles.

Autre dépistage

La tuberculose est devenue rare, mais on relève encore environ 100 cas par an en Gironde. Dès qu'un cas est signalé, une enquête est menée par le CLAT (Centre de Lutte Antituberculeux), service du Conseil Général, afin de proposer une radio du thorax aux personnes qui ont été en contact avec la personne atteinte. Le CLAT mène également des dépistages auprès des groupes à risques : détenus, étrangers venant de pays à risques, personnes en situation précaire.

CLAT : 05 57 22 46 60

Pour les plus fragiles

Les consultations « santé-conseil » sont destinées aux personnes en situation précaire, qui trop souvent ne se soignent pas ou se soignent de façon inadaptée, et dont les pathologies chroniques s'aggravent. Pour ces personnes, un accompagnement vers les soins, adapté à chaque cas, est assuré par des médecins, des psychologues et des infirmières répartis dans les différents points d'accueil du département : MDS, MDSI, AGI et CCAS*. En 2008, environ 1 600 personnes ont bénéficié de cette aide.

* Antennes Girondines d'Insertion et Centre Communal d'Action Sociale

Retrouvez l'AGI la plus proche de chez vous sur : [www.gironde.fr / Santé](http://www.gironde.fr/Santé)

Maison Départementale de la Santé

2, rue du Moulin Rouge

33 200 Bordeaux Caudéran

05 57 22 46 60

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

[www.gironde.fr / Santé / Prévention et dépistage](http://www.gironde.fr/Santé/Prévention_et_dépistage)

Lutte contre le cancer

En cofinanciant l'Association Girondine pour le Dépistage des Cancers (AGIDECA) qu'il a contribué à créer, le Conseil Général participe au dépistage du cancer du sein. Plus de 110 000 Girondines ont déjà bénéficié de ce dépistage gratuit, qui concerne les femmes de 50 à 74 ans, tous les 2 ans.

AGIDECA : 05 57 29 14 60
www.agideca.fr

H.B.

Jusqu'à la santé alimentaire

Le Département protège également la santé publique grâce au LABSA : le Laboratoire départemental d'analyse vétérinaire, végétale et de sécurité alimentaire.

Pour assurer la protection du consommateur, le Labsa effectue de nombreux contrôles et analyses sur tous les produits alimentaires (viandes, depuis l'abattoir jusqu'à la restauration, produits de la mer, produits laitiers et fermiers...). « Notre rôle en tant que laboratoire public indépendant, c'est de pouvoir garantir à nos clients le meilleur niveau d'hygiène possible. Nous contrôlons tout particulièrement la restauration collective : crèches, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, maisons de retraite, hôpitaux, cuisines centrales... Les contrôles portent sur les aliments bien sûr mais aussi sur l'hygiène des locaux (procédés, surfaces, personnel...) », explique Jean-Clément Hernandez, docteur vétérinaire, directeur du Labsa.

Le Labsa a deux autres missions tout aussi importantes : la surveillance des maladies animales et végétales. « Nous travaillons avec les agriculteurs, les viticulteurs, les éleveurs, les ostréiculteurs, les vétérinaires... Parce que protéger la santé des animaux, c'est aussi protéger celle des hommes. D'autre part, en évitant la propagation des maladies végétales, on limite les traitements phytosanitaires qui ont souvent des répercussions néfastes sur l'environnement. »

Labsa : - 33 avenue du Docteur Albert Schweitzer
33 608 Pessac cedex - 05 57 35 01 90
[www.gironde.fr / Économie / Activités économiques](http://www.gironde.fr/Economie/Activités_économiques)



Jean-Clément Hernandez
au LABSA

 LE LABSA EN CHIFFRE sur Gironde en ligne : www.gironde.fr/mag

Prix littéraire Gironde
Nouvelles écritures :

20 ans de découvertes



Créée en 1999 par le Conseil Général et l'hebdomadaire *Le Courrier français*, le Prix Gironde Nouvelles Écritures (ancien Prix littéraire Gironde) a consacré plusieurs écrivains de langue française. Cette année il fête sa vingtième édition.

Le Prix Gironde Nouvelles Écritures distingue le premier ou le deuxième roman d'un auteur. Le lauréat peut ensuite rencontrer son public, dans les bibliothèques de Gironde et partager le plaisir de la lecture et de l'écriture.

Une 20^e sélection plus proche de l'actualité littéraire

Pour cette 20^e édition, les organisateurs ont décidé d'intégrer la rentrée littéraire de septembre dans leur choix. « *Le jury, qui a délibéré le 22 octobre* (plus tôt que les années précédentes), a bénéficié d'une sélection plus ancrée dans l'actualité littéraire puisque nous avons pu prendre en compte les romans de la rentrée* », explique Alain Duperrier, directeur de la Bibliothèque Départementale de Prêt.

L'auteur lauréat sera invité à rencontrer le public dans les bibliothèques du département au début de l'année 2010. Une campagne de promotion qui lui sera dédiée aura lieu en Gironde et en France. « *Un beau coup de pouce qui ravit les éditeurs et leurs jeunes talents* », commente Alain Duperrier.

Des découvertes confirmées...

Depuis la création du prix, les auteurs récompensés ont confirmé les promesses de leur premier ouvrage. Primée en 1993, Sylvie Doizelet a écrit une vingtaine de livres publiés au Seuil/Gallimard, Jean Siccardi, primé en 1995, a lui aussi publié une vingtaine d'ouvrages dont certains très remarqués, pour la jeunesse. Quant à Xavier Hanotte, lauréat en 1996, il est désormais un auteur phare de l'éditeur Belfond.

L'an dernier, c'est Minh Tran Huy qui avait séduit le public et le jury avec *La princesse et le pêcheur* (Actes Sud). Elle sera présente cette année, mais cette fois parmi les 12 membres du jury qui devront départager 8 romanciers. Avec son deuxième roman *La double vie d'Anna Son*, elle confirme ce que les lecteurs girondins avaient découvert : un talent.

Contact :
Direction de la Culture et de la Citoyenneté
05 56 99 35 49



L'expo des 20 ans

Pour marquer cette 20^e édition, une exposition se tiendra du 16 novembre (jour de la remise du prix) au 12 décembre, dans le hall de l'immeuble GIRONDE (Terrasse du 8 Mai 1945 à Bordeaux).

 **RETROUVEZ les auteurs et les romans qui ont fait le succès de ces 20 dernières années sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag**

 **DÉCOUVREZ LES 8 ROMANS EN LICE sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag**

*A l'heure où nous bouclons le magazine nous n'avons pas encore le nom du lauréat. Nous reviendrons sur son roman dans le prochain numéro de Gironde.



Lire : un plaisir à partager

Cet automne, la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) met en avant deux opérations qui défendent, comme toujours, le plaisir et l'intérêt de la lecture pour tous.

L'esprit des lettres

Qui de plus indiqués que les auteurs, les illustrateurs et leurs éditeurs pour faire la promotion de la lecture dans les bibliothèques ? La BDP les a réunis cette année autour du thème *ABC... Abécédaires* pour échanger sur leur passion commune : la lettre, le mot, l'écriture et naturellement, la lecture. Une trentaine de bibliothèques du réseau (dans sept Communautés de Communes) sont associées à cette opération. Le programme qui a débuté le 1^{er} octobre se terminera le 20 janvier 2010. Jusqu'à cette date, les bibliothèques accueillent quatre expositions : la maison d'édition l'Édune présente ses abécédaires, des auteurs, et des illustrateurs jeunesse (Olivier Latik, Régis Lejonn, Claire Franck, Thierry Murat) viennent participer aux manifestations. Les lecteurs peuvent découvrir des sculptures associant une lettre à un animal, et des expositions interactives font la joie des plus jeunes. Mais pas seulement... Car *ABC... Abécédaires* s'adresse également aux anciens, invités par exemple à broder un abécédaire !

 Retrouvez le programme **ABC... ABÉCÉDAIRES** et les communes participantes sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

« A lu, a voté ! »

Après le succès de la première édition (39 bibliothèques participantes, 1 801 enfants inscrits, 1 452 votants), la deuxième s'imposait. La Bibliothèque Départementale de Prêt organise donc une nouvelle session du prix « Lire, élire » qui se déroulera au printemps 2010. Des jeunes de 6 à 16 ans, inscrits dans une bibliothèque participante, éliront alors, parmi une sélection de dix ouvrages (BD, romans, documentaires...), ceux qu'ils considèrent comme les meilleurs. Des chèques lire seront à gagner. L'objectif est bien sûr de promouvoir la lecture, mais également de faire découvrir toute une richesse littéraire, de développer l'esprit critique des jeunes et de les impliquer dans une démarche citoyenne.

Date limite d'inscription : janvier 2010. Les scrutins rendront leur verdict au printemps prochain dans l'une des bibliothèques participantes.

M.R.



La lecture par-delà le handicap

Dans un souci permanent de lutte contre les discriminations, le Conseil Général œuvre au quotidien pour l'accueil de tous dans les lieux culturels. Un cycle de sensibilisation à l'accueil du public en situation de handicap s'adresse en particulier aux bibliothécaires du territoire et aux organismes qui travaillent avec des handicapés. Ensemble, durant six journées d'échanges, de novembre à janvier 2010, professionnels de la médecine et du milieu culturel nourriront le débat et formuleront des projets de services répondant aux handicaps, adaptés à l'accueil de tous les publics au sein des bibliothèques de la Gironde.

 Retrouvez le programme sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



Elle l'a dit
Isabelle Dexpert,
Vice-Présidente
de la Culture du
Sport et à la Vie
associative.

Le handicap, qu'il soit physique, sensoriel, mental ou moral, ne doit pas être un obstacle à l'accès à la connaissance et aux arts.

Contact
Bibliothèque Départementale de Prêt
Rue Guynemer à Saint-Médard-en-Jalles
05 56 16 13 80
bdp33@cg33.fr

Internet

La Gironde

en quelques clics

Jeunes au stade

45 000 places sont offertes chaque année par le Conseil Général, aux jeunes Girondins (moins de 18 ans, inscrits dans une structure girondine*), pour assister à de grandes rencontres sportives. En septembre dernier, ils étaient plus de 700 à assister aux épreuves d'athlétisme du Décastar de Talence.

Le nouveau catalogue *Jeunes au stade* 2009-2010 est en ligne sur www.gironde.fr/Jeunesse/Sport, avec des nouveautés comme le BMX au Stade bordelais.

Les réservations passent directement par les structures* : clubs, collèges, centres de loisirs, structures associatives, (inter)communales, qui ont en charge l'animation des jeunes.

Rappel des conditions et réservations sur : www.gironde.fr/Jeunesse/Sport

Collégiens, professeurs : inscrivez-vous à la Fête !

Le 3 juin 2010 au Parc Palmer de Cenon : place à la troisième édition de *La Fête des collégiens* ! Cette journée festive, consacrée aux initiatives artistiques, culturelles et scientifiques des collèges publics du département, est également animée de spectacles de compagnies professionnelles et d'un grand concert.

Les collèges peuvent proposer plusieurs projets obligatoirement menés avec un partenaire professionnel. Pour participer, il suffit de remplir un formulaire en ligne dans « l'espace jeunes » depuis www.gironde.fr

Les collèges ont jusqu'au 11 décembre pour déposer leurs candidatures !

Contact : fete-des-collégiens@cg33.fr
05 56 99 33 33 poste 64 39

Retrouvez « *La Fête des collégiens 2009* » en vidéo sur www.gironde.fr/Jeunesse/scolarité

8 924 C'est le nombre de **jeunes girondins** qui se sont **inscrits en ligne** sur www.gironde.fr pour bénéficier du transport scolaire organisé par le Département pour la rentrée 2009, soit une augmentation de 124 % par rapport à l'année dernière !

Le Conseil Général remporte deux prix nationaux



Le Conseil Général de la Gironde a remporté deux prix nationaux CBNews pour ses campagnes de communication :

❖ **Le prix de la « Meilleure communication sur le développement durable »** avec *Les écomatismes*, axée sur les actions du Département en matière de prévention des déchets. Une campagne sans papier pour un bilan carbone zéro, qui avait déjà été récompensée par un grand prix CAP'COM en décembre dernier et par le prix d'intérêt général de FIMBACTE (octobre 2009).

❖ Le prix du « Meilleur coup médiatique » :

grâce à la campagne *En Gironde, à chacun son point G*. Une campagne touristique audacieuse, qui a contribué on l'espère, à la bonne saison touristique constatée cet été en Gironde.



LA CAMPAGNE POINT G EN CHIFFRES
sur « *Gironde en ligne* » : www.gironde.fr/mag

(Re)découvrez nos campagnes :

Ensemble en Gironde, + d'actions, - de déchets : www.lesecomatismes.com

Partagez votre point G : www.trouvevotrepontg.com

Plus d'infos sur www.gironde.fr / Les Actus

Gironde numérique : engagements tenus !

Le 24 juin dernier, les collectivités territoriales du Département, réunies au sein du Syndicat mixte Gironde Numérique, ont signé un contrat avec France Télécom pour la construction du réseau haut débit. Les premiers chantiers ont été lancés, comme à Louchats où la zone blanche bientôt couverte devrait permettre aux futurs abonnés de se connecter courant novembre.

Par ailleurs, pour une information complète, le site www.girondenumerique.fr est en ligne depuis le mois de septembre. Avancement des travaux, informations générales sur le haut débit et accès dédié aux collectivités : tout y est ! En octobre, un serveur d'éligibilité a ouvert ses portes à cette même adresse : il permet à chaque internaute (hors CUB) muni de son adresse postale, de savoir en quelques clics si son lieu d'habitation est en zone blanche ou non et, surtout, dans quels délais les travaux permettront une couverture ADSL.

Contact :
Syndicat Mixte Gironde Numérique
05 56 99 66 04
accueil@girondenumerique.fr - www.girondenumerique.fr



CAUE de la Gironde

30 ans de conseils

ça se fête !

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Gironde fête ses 30 ans en décembre prochain. Né de la volonté du législateur et à l'initiative du Conseil Général, ce service gratuit offre conseil aux collectivités comme au grand public.



Quels matériaux utiliser pour respecter les caractéristiques architecturales des environs ? Comment orienter sa terrasse pour capter un maximum de soleil ? À quelle hauteur construire un mur mitoyen ? Comment traiter ma haie ? Pour toutes ces questions que souvent les particuliers se posent avant même de commencer un projet de bâti, le CAUE est d'une aide précieuse.

Des particuliers... aux communes

Les collectivités, en amont de leurs programmes de constructions, peuvent également bénéficier des conseils d'architectes : pour rénover un équipement public (mairie, école, salle des fêtes...), réaffecter des locaux, ou informer sur la réglementation environnementale.

À titre d'exemples : l'aménagement du bourg d'Aubiac, la création d'un plan guide pour inscrire une zone commerciale dans le territoire communal à Saint-Denis de Pile ou l'état des lieux avant réfection d'un ancien lavoir au Taillan-Médoc... on ne compte plus les interventions des architectes conseils sur le territoire.

Depuis 1995, le CAUE est associé à la procédure de Convention d'Aménagement de Bourg menée par le Conseil Général. Récemment, il s'est engagé aux côtés des communautés de communes dans l'élaboration de chartes de paysages, et la CUB l'a

contacté pour un accompagnement dans la révision de son PLU et la prise en compte de l'environnement.

Pour les 30 ans à venir, quels sont les défis à relever ? « L'enjeu climatique, l'insertion paysagère des constructions et le respect de l'environnement dictent déjà toutes nos actions », assure Viviane Cagnato, directrice du CAUE.

Contact :
CAUE, 140 avenue de la Marne
33700 Mérignac
Tel : 05 56 97 81 89 / Fax : 05 56 47 10 62
Courriel : contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

À retenir !

Le 3 décembre, pavillon du Pin Galant à Mérignac, l'anniversaire du CAUE sera l'occasion de lancer une collection d'ouvrages sur l'architecture et les paysages en Gironde, ainsi qu'un jeu de sensibilisation au patrimoine destiné aux enfants de 7 à 14 ans.



Jacques Fergeau,
Président du CAUE, Maire de Saint-Jean-d'Illac et Conseiller

Général de Mérignac II.
« En 30 ans, le CAUE a contribué à modeler le visage de certaines communes girondines »

« Le CAUE, c'est d'abord des compétences variées et transversales, en particulier le conseil en architecture, le paysage, l'environnement, le développement durable. C'est aussi une analyse gratuite, sans enjeu financier, donc totalement neutre, destinée aux particuliers comme aux collectivités qui veulent développer des projets en toute confiance. En 30 ans, le CAUE a signé de belles réussites et a prouvé qu'il était un partenaire de choix pour les communes, notamment dans les conventions d'aménagement de bourg, les études paysagères en zone urbaine ou rurale et les rénovations de bâtiments anciens. »

[Témoignage]

Serge Duru,
Maire de Saint-Brice

« Le CAUE nous a permis de façonner le visage de la commune »

« Je travaille avec le CAUE depuis 1993. C'est un partenaire de choix pour tous les projets structurants de notre petite commune. Les architectes conseils sont à l'origine de nos trois chambres d'hôtes communales, de la nouvelle cuisine de la salle des fêtes, de son isolation, de son barbecue et de son toit. La municipalité a racheté le Château Semens en 2002. Le CAUE nous a aidés à faire un état des lieux et a porté avec nous le projet : grâce aux subventions obtenues, nous allons pouvoir construire dans cette noble bâtisse un restaurant et une salle de réunion. »

M.R.

LE CAUE

c'est **118 lieux** de permanence en Gironde. **345 sollicitations communales** et **4028 conseils** auprès des particuliers (2008). **Des dizaines de fiches pratiques** à télécharger sur www.cauegironde.com (certificat d'urbanisme, clôture de limites séparatives, découverte du patrimoine, etc.).

Jeunes, seniors, VIP ou anonymes, actifs ou étudiants...

ils s'investissent à leur manière pour faire bouger leur département !

Éducateurs de rue

Agnès Creyemey, Yves Lantheaume, Jean-Hugues Moralès

« Notre base de travail, c'est la rue »

Au sein du CEID, Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue, basé à Bordeaux, une équipe mène depuis 6 ans un projet original auprès des jeunes en errance dans notre département. Ce projet, co-financé par le Conseil Général, est enraciné dans une conviction : tous les possibles de ces jeunes en rupture peuvent s'exprimer si on ne leur renvoie pas une image négative d'eux, de leur existence et de leur quête... Pour les éducateurs de cette équipe, Agnès Creyemey, Yves Lantheaume et Jean-Hugues Moralès, les succès obtenus confirment la validité de cette conviction.

La confiance est indispensable

« La réalité des jeunes qui vivent dans la rue est très complexe. Souvent depuis l'enfance, ils ont vécu des ruptures répétées : familiales, scolaires, sociales... Il n'y a plus alors qu'un espace possible, c'est la rue. C'est là que nous allons à leur rencontre. Le travail de rue nous sert à poser les bases essentielles pour établir des relations de confiance, préalable indispensable à toute orientation et tout accompagnement. Ensuite, nous travaillons avec eux sur leur projet, qui peut commencer par se refaire une santé, car souvent ils sont très abîmés par des années de rue, de manque de soins... Notre rôle est là : être obstinément présents et fiables, pour pouvoir capter cet instant où le jeune en errance dépasse son désir de s'effacer du monde. »

Il y a de très belles réussites

« Pour offrir à ces jeunes un accès à la culture – qui favorise toujours une insertion sociale –, nous avons monté le projet "De la rue des errés à la rue des arts". Il s'agit de leur proposer de venir dans un lieu, la Halle culturelle place Amédée Larrieu à Bordeaux, où ils peuvent s'initier et se former aux arts de la rue. Trois après-midi par semaine, des professionnels y animent des ateliers de guitare, théâtre, percussions..., d'expression en somme ! Dans ce lieu de vie, ils sentent leur mode de vie reconnu, et cela renforce les liens de confiance. Et certains ont envie d'aller plus loin, par exemple une jeune fille est maintenant en 2^e année d'une école de musique. On a de très belles réussites, enfin... ils ont de très belles réussites, et nous, nous sommes très fiers de notre travail, et très heureux de travailler ensemble. »

CEID - Centre Planterose - 16 rue Planterose
33 800 Bordeaux - 05 56 91 07 23

H.B.



Yves Lantheaume
et Agnès Creyemey

Colloque « Jeunes en errance »

Dans le cadre de ses actions de prévention de la délinquance, le Conseil Général - à travers le CEID, les MDSI et les équipes de prévention spécialisée partenaires - participera au colloque intitulé « Jeunes en errance : 15 ans d'expérience et d'acquis. Quel travail demain ? » qui aura lieu les 18 et 19 novembre prochains à l'Athénée à Bordeaux. Organisée par le CEMÉA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, chargé de l'animation du réseau national « Jeunes en errance »), cette rencontre nationale réservée aux professionnels réunira 150 participants venus de France et du Québec.

L'insertion avec le CAP'

Le Conseil Général de la Gironde a mis en place en 2008 un nouvel outil de lutte contre l'exclusion qui permet à des jeunes Girondins âgés de 18 à 25 ans de construire les premières bases stables préalables à tout travail d'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif s'appelle le CAP', Contrat d'Accompagnement Personnalisé pour les Jeunes.

A ce jour, environ 150 jeunes ont pu en bénéficier, leur permettant ainsi de développer un projet personnel et/ou professionnel nécessitant un soutien particulier et temporaire dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

Plus d'infos sur www.gironde.fr/Jeunesses



Justes de la Gironde

Hellen Kaufmann et Bernard Lhoumeau

« Chaque geste de fraternité a compté »



De nombreux juifs français et étrangers furent sauvés en France lors de la 2^e guerre mondiale, par des chaînes de solidarité organisées mais aussi par de nombreux actes individuels spontanés. Pour mettre en lumière ces actes courageux et leurs auteurs, l'association AJPN (Anonymes, Justes et persécutés durant la période nazie dans les communes de France) a été créée en 2008 par Hellen Kaufmann et Bernard Lhoumeau, deux Girondins voulant contribuer ainsi à la résistance aux tentations racistes et xénophobes.

Des milliers de mains tendues

« Nous avons constaté que, dans la plupart des communes de France, des hommes, des femmes, des enfants, des familles de toute origine et confession avaient été cachés, aidés, sauvés de la barbarie nazie. Dans notre pays, Yad Vashem* a honoré 3066 "Justes" pour avoir sauvé des Juifs au risque de leur vie. Mais il y a aussi tous les anonymes qui offrirent le gîte, une table, des soins ou une simple information qui évita l'arrestation. Chaque main tendue fut un espoir de sauver une vie. »

Il est temps de raconter

« L'AJPN veut faire connaître ces anonymes qui ont sauvé et qui ont été sauvés,

répertorier les lieux d'internement, de sauvetage, etc. Les données collectées sont sur notre site Internet, outil de recherches enrichi par les internautes. Vous avez un souvenir, une information... ? Faites-les partager. Il est temps de raconter ces très belles histoires d'humanité. Ce site permettra aussi aux enseignants de faire étudier cette période à partir des lieux connus : la rue, la ville, le village... »

AJPN (Anonymes, Justes et persécutés durant la période nazie dans les communes de France)

13, rue Dabadie - 33 000 Bordeaux
www.ajpn.org - 09 52 63 87 89

H.B.

*Yad Vashem : institut créé en Israël en 1953, à la fois mémorial de la Shoah, lieu de recherche et d'enseignement. www.yadvashem-france.org

Créagir 33

Bruno Ochin



« Les Très Petite Entreprises sont le poumon économique de nos campagnes »

Lauréat 2009 du trophée Créagir 33*, Bruno Ochin symbolise une reprise d'activité réussie. Depuis 2005 il est à la tête de l'entreprise CBO, spécialiste de la rénovation de maisons traditionnelles à Sauveterre-de-Guyenne. En quatre ans, il a déjà recruté 11 salariés supplémentaires.

Favoriser le maintien des entreprises à la campagne

« On s'aperçoit que les entreprises quittent peu à peu les zones rurales, et c'est dommage. M'installer à Sauveterre c'était un choix à la fois économique et moral. Le Conseil Général m'a donné un coup de pouce qui m'a permis d'investir dans du

matériel. Créagir 33, c'est aussi maintenant un Club d'entrepreneurs, composés d'anciens lauréats et d'anciens bénéficiaires de l'aide départementale. Nous, nous rencontrons le plus souvent possible pour échanger des idées. »

+ D'INFOS SUR LE CLUB CRÉAGIR 33
sur "Gironde en ligne" :
www.gironde.fr/mag

Notre atout : le savoir-faire

« Si j'ai un conseil à donner aux repreneurs potentiels, c'est de ne pas uniquement regarder le chiffre d'affaires d'une entreprise, mais de bien cerner son potentiel

humain. Dès mon arrivée à CBO, j'ai pu m'appuyer sur des salariés expérimentés mais j'ai aussi recruté des jeunes passionnés d'architecture et de vieilles pierres. Notre crédo, c'est la rénovation de l'ancien dans le respect des techniques de nos aînés. Je suis un vrai amateur d'art et j'essaie de transmettre ma passion à mes salariés. »

M.R.



*11 lauréats ont été récompensés cette année, chacun dans une catégorie. Retrouvez toutes les infos sur CRÉAGIR et les lauréats 2009 sur www.gironde.fr / Economie.

Le dispositif CRÉAGIR :

- Créé en 2006 par le Conseil Général de la Gironde, le dispositif Créagir 33 soutient la création, la reprise et la transmission d'entreprise en milieu rural et dans les quartiers urbains en difficultés.
- La subvention maximale pour une création est de 15 000 euros et pour une reprise de 20 000 euros.
- Depuis sa mise en place Créagir 33 a permis d'aider 1515 entreprises, soit 3765 emplois créés ou maintenus sur le territoire girondin.

Contact : Direction de l'Emploi et de l'Économie : 05 56 99 69 22 et www.gironde.fr

novembre



En automne, du côté d'Hostens

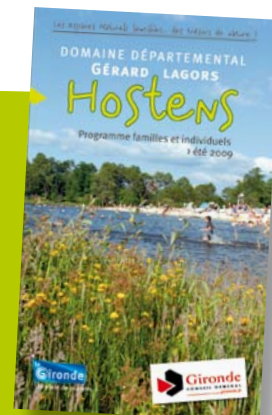
Le Domaine d'Hostens a fait le plein de visiteurs cet été ! Une bonne nouvelle compte tenu des dégâts engendrés en janvier dernier par la tempête Klaus. En effet, grâce à l'important travail de réaménagement du site, l'ensemble des manifestations et des activités a pu se dérouler normalement. À l'approche de l'hiver, le Domaine continue de vous accueillir : hébergement et restauration avec animations sportives et environnementales pour les groupes, balades pour le public, ou encore accès libre et gratuit aux pistes cyclables sécurisées.

Un lieu de tournage

Savez-vous que le Domaine sert aussi de décor à des tournages ? Des scènes de la série « Section de Recherches » y ont été tournées fin juin. La diffusion devrait se faire sur TF1 d'ici la fin de l'année.

Contact, réservations et documentation : Domaine Départemental Gérard Lagors à Hostens - 05 56 88 10 29
daj-ddgl-hostens@cg33.fr

RETROUVEZ HOSTENS en images sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



Réunion publique : « Les Nanotechnologies »

Ce quatrième débat national sur le développement des nanotechnologies aura lieu LE 3 NOVEMBRE (19 h 30) à l'Athénée à Bordeaux ; l'occasion de s'informer et de s'exprimer sur ces techniques qui permettent de créer des objets à l'échelle du milliardième de mètre.

Entrée libre
01 70 39 94 12 - www.debatpublic-nano.org

**RÉUNION PUBLIQUE
SUR LES NANOTECHNOLOGIES**
sur "Gironde en ligne" :
www.gironde.fr/mag

« 40^e Grand Prix de l'Armistice »

Régate de voile
DU 1^{ER} AU 8 NOVEMBRE
Lac de Carcans-Maubuisson
05 56 03 45 01
www.cerclevoilebordeaux.com

« Les 1^{ères} Rencontres nationales Forêt-Bois-Construction »

Toute la filière bois française sera réunie LE 5 NOVEMBRE à Bordeaux (Palais des Congrès), un rendez-vous en avant-première du Salon « Vivons Bois » qui aura lieu du 6 AU 9 NOVEMBRE.
www.vivonsbois.com

Salon de peinture et de sculpture

« Le grand prix de la ville de Talence »
DU 5 AU 22 NOVEMBRE
à Talence (Forum des arts et de la culture)

Exposition d'art contemporain

LES 6 ET 7 NOVEMBRE
à Saint-Seurin sur l'Isle
06 28 93 04 17

Label Fête

Thème « Bien vivre en Gironde » : des exposants viendront promouvoir des produits labellisés locaux.
LES 7 ET 8 NOVEMBRE
à Créon
05 57 34 54 54



Portes ouvertes dans le Sauternais

DU 7 AU 11 NOVEMBRE
05 56 76 60 37 - www.sauternes-barsac.com

Fête du livre jeunesse

DU 9 AU 14 NOVEMBRE
à Léognan
05 56 64 75 88



20^e Festival International d'Histoire de Pessac

DU 9 AU 16 NOVEMBRE
Ce 20^e anniversaire coïncide avec la chute du mur de Berlin. Le festival a donc choisi le thème : *Il était une fois le communisme*. Avec 80 films au programme, et la participation d'historiens
05 56 46 25 43
www.cinema-histoire-pessac.com



11^{es} Rencontres cinématographiques Africaines

NOMBREUSES DATES EN NOVEMBRE
ET DÉCEMBRE dans plusieurs cinémas de Gironde. Association Cinéma Africain Promotion. 05 56 44 77 42



Festival « Tandem Théâtre »

11^e festival de théâtre professionnel et amateur
Participation de 30 compagnies
DU 10 AU 20 NOVEMBRE
à Canéjan et Cestas
05 56 89 38 93

Sport adapté : découverte de l'escrime

LE 12 NOVEMBRE
à Mérignac (Salle Colombier)
Comité Départemental de Sport Adapté
05 56 00 99 10

13^e open 33 de Cesta Punta

Pelote basque avec une chistéra (gant) opposant les meilleurs joueurs français ou étrangers.
LE 14 NOVEMBRE
à Villenave d'Ornon
pilotari.villenavaais@free.fr

Du côté de Cap sciences

Astralala

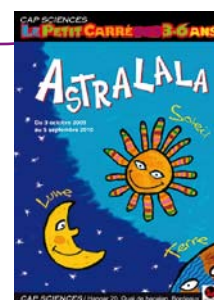
la nouvelle expo-atelier du Petit Carré des 3-6 ans
JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE 2010
Le Soleil a rendez-vous avec la Lune dans le ciel d'Astralala. Terre, Lune et Soleil tournent, tournent et tournent encore. Décolle avec notre vaisseau spatial pour entrer dans la danse.

Nanomondes, au cœur de l'infiniment petit

JUSQU'AU 3 JANVIER 2010
Invisibles, donc mystérieux et intrigants, les nanomondes stimulent peurs et fantasmes ancestraux. Entrez dans le monde des atomes et des molécules, monde de l'infiniment petit où l'on travaille à une échelle 30 000 fois plus petite que l'épaisseur d'un cheveu !



Cap Sciences
Hangar 20, Quai de Bacalan à Bordeaux
05 56 01 07 07
www.cap-sciences.net





novembre

Régate multi-disciplines

LE 15 NOVEMBRE
à Bordeaux Lac (Club de Voile)
05 56 00 99 29

« Mêlez-vous de ceux qui ne vous regardent pas ! »

L'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels) organise un grand concert caritatif à l'occasion de son 80^e anniversaire
LE DIMANCHE 15 NOVEMBRE (18 h) au Grand Théâtre de Bordeaux avec à l'affiche Le Chœur de l'Armée Française.
www.unadev.com
unadev@unadev.com
0811 703 300

Spectacle « TRACES »

Compagnie Les 7 Doigts de la Main Artistes de cirque
LES 19 ET 20 NOVEMBRE
Théâtre Femina à Bordeaux : 05 56 52 45 19
Musiques de Nuit diffusion : 05 56 94 43 43
www.musiques-de-nuit.com



Les belles étrangères américaines

Lettres du monde reçoit les écrivains américains Charles d'Ambrosio et Jack O'Connell pour des rencontres publiques à Bordeaux, Pessac, Mérignac et Bègles.
DU 17 AU 20 NOVEMBRE
05 56 96 71 86
Programme sur www.lettresdumonde.com

Sport Adapté : activités motrices autour des Arts du Cirque

LE 21 NOVEMBRE
à Mérignac (Salle Colombier)
05 56 00 99 10

Chant choral

LES 21 ET 22 NOVEMBRE
à l'Abbaye de Blasimon
05 56 71 63 68



La semaine européenne de réduction des déchets a lieu du 21 au 29 novembre.

Le Conseil Général est à nouveau partenaire de cet événement, qui s'inscrit pour la première fois au niveau européen.
Rendez-vous sur : www.lesecomatismes.com pour adopter tous les bons gestes.
Tout le programme sur www.reduisonsnosdechets.fr

7^e Journée nationale de la trisomie 21

LE 22 NOVEMBRE
organisée par Trisomie 21 France et les associations départementales
www.trisomie21-france.org
<http://trisomie21-gironde.org>
05 57 99 09 80

Spectacle de cabaret

Les Potes font l'Jack
LE 28 NOVEMBRE
à Préchac
05 56 65 24 71



Journées Loupiac & Foie gras

Portes ouvertes gourmandes
LES 28 ET 29 NOVEMBRE
à Loupiac
www.vins-loupiac.com

Salon de la maison écologique, du bien être et des produits fermiers

LES 28 ET 29 NOVEMBRE
à Langon (Salle Claude Nougaro)
05 56 76 20 64
www.federation-langon.fr

Cross International de Gujan Mestras

LES 28 ET 29 NOVEMBRE
Plus de 30 courses ouvertes à tous
www.sud-ouest.com

Les week-ends d'hiver, évadez-vous en côtes de Bordeaux !

Besoin d'air, soif de découverte ? Les Côtes de Bordeaux organisent votre évasion **PENDANT TOUTE LA SAISON AUTOMNE / HIVER !** Différents thèmes sont proposés, mêlant vin et gastronomie, le temps d'un court séjour. Cadillac Côtes de Bordeaux : Informations pratiques 05 56 61 82 73 – info@entredeuxmers.com

« Des synergies au service des entreprises de l'Economie Sociale et solidaire »

le 30 novembre
à Bordeaux
en partenariat avec le Conseil Général
05 56 90 92 25
www.cressaquitaine.org

Et dans le cadre de l'iddac



Arts de la piste, théâtre, danse, musique, écritures...

C'est dans toute la Gironde, avec l'iddac

Découvrez le nouveau site www.iddac.net (l'outil culturel du Conseil Général) et réservez vos spectacles en ligne.
05 56 17 36 36
accueil@iddac.net

« Radix », c'est dans le cadre de l'iddac :

Chorégraphie : Naomi Mutoh
Compositeur : Laurent Paris

Radix, terme latin de botanique qui signifie racine...

La danseuse butô et le compositeur rock confrontent la danse et la musique amplifiée pour dix tableaux où danse, musique, chant et images s'interpénètrent pour créer un univers végétal fantastique.

Tout public

à Bordeaux, Le Glob du 2 AU 11 DÉCEMBRE



© Laurent Paris

décembre



Salon Aérosolutions

salon professionnel international
« Aéronautique Spatial Défense »
LES 1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE
à Bordeaux (Palais des Congrès)
www.aerosolutions-bordeaux.com



Les Nuits Magiques

19^e Festival International du film d'animation
DU 4 AU 13 DÉCEMBRE
À Bègles
Cinéma Le Festival
www.lesnuitsmagiques.fr

Exposition -Vente CRE' ART

Créateurs Amateurs (entrée libre)
LE 5 DÉCEMBRE
au Centre Culturel du Barp
05 56 88 64 47

Ciné, Goûtez !

Dans 24 cinémas de Gironde
1 animation + 1 film + 1 goûter
Avec cette année une adaptation de *Pierre et le loup* de Suzie Templeton (court-métrage d'animation, Grande-Bretagne/Pologne, 2006, 33 min) précédée du court-métrage *Le loup blanc* de Pierre-Luc Granjon. Animation musicale prévue en 1^{ère} partie. Dès 7/8 ans.
Association des Cinémas de Proximité de la Gironde - 05 56 46 06 55



« Cabanes en Fête »

La 1^{re} fête de l'huître en hiver
Le 5 décembre
à Andernos-les-Bains (port ostréicole)
05 57 76 11 00
www.andernoslesbains.fr

Portes Ouvertes des vins de Pessac-Léognan

LES 5 ET 6 DÉCEMBRE
à La Brède
05 56 00 21 90
www.vins-graves.com



2^e Fête du livre en Fronsadais

LE 6 DÉCEMBRE
à Saint-Germain de la Rivière
05 57 84 86 86

Livres en citadelle

DU 9 AU 13 DÉCEMBRE
à Blaye et en Haute Gironde
05 57 64 21 18

Téléthon 2009
LES 4 ET 5 DÉCEMBRE
www.afm-telethon.fr

36 37



28^e Rallye du Médoc

LES 12 ET 13 DÉCEMBRE
Rallye automobile régional
à Pauillac et communes
environnantes
05 57 22 29 80

Marché de producteurs et d'artisans

LE 13 DÉCEMBRE
à Camblanes et Meynac
(Château Courtade-Dubuc)
05 56 20 77 07

8^e Salon Studyrama des Études Supérieures de Bordeaux

LES 11 ET 12 DÉCEMBRE
Quelle voie choisir ?
Que faire après un bac + 2 ?
Comment se réorienter ?
Quai des Chartrons à Bordeaux
(Hangar 14 - Niveau 1)
Entrée gratuite
Renseignements sur www.studyrama.com
ou au 0891 36 05 28 (0,225 €/mn)



« Une visite inopportune »

De Copi par la Cie 4Cats
En coopération avec la Compagnie de danse espagnole Miguel Angel Berna de Zaragoza
DU 13 AU 20 DÉCEMBRE
au Marché des Chartrons à Bordeaux
06 88 12 48 54 / 06 63 73 99 42
Extrait vidéo sur : www.les4cats.com

Soirée débat « Sport Prévention Santé »

Thème : Relation entraîneur-entraîné(e)
LE 17 DÉCEMBRE
à Talence (CREPS)
Comité Départemental Olympique Sportif
05 56 00 99 05
<http://gironde.franceolympique.com>

Badminton

« Journée Inter Clubs nationale 1-2 et 3 »

LE 19 DÉCEMBRE
à Bordeaux (Salle Jean Dauguet)
05 56 00 99 21 - www.cogibad.fr

Foire aux chapons

LE 20 DÉCEMBRE
à Grignols
05 56 25 52 12

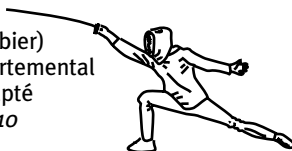
Qui veut devenir l'un des meilleurs ouvriers de France ?

Inscriptions jusqu'au 31 décembre 2009

+ D'INFOS sur "Gironde en ligne" :
www.gironde.fr/mag

Sport adapté : découverte de l'escrime

LE 12 DÉCEMBRE
à Mérignac
(Salle Colombier)
Comité Départemental
de Sport Adapté
05 56 00 99 10



GIRONDA TERRA OCCITANA

« Aprenem l'occitan ! »

Aujourd'hui, vous pouvez apprendre l'occitan près de chez vous. Vous trouverez sur le site <http://aprenemloccitan.free.fr> les différents lieux et modes d'enseignement de l'occitan par département, et notamment en Gironde.

Aprenem l'occitan ! est un point d'information sur les cours d'occitan pour adultes réalisé par l'Institut d'Estudis Occitans (IEO), lo Centre de Formacion Professionala Occitan (CFPO) et l'Escòla Occitana d'Estiu (EOE).

05 34 44 97 11

A noter : Une étude sociolinguistique sur la langue occitane est disponible sur www.gironde.fr/publications/rapports/culture

RETROUVEZ LES LIEUX DE FORMATION EN GIRONDE
sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



Expression des groupes politiques du Conseil Général

Gironde Avenir ouvre son blog !

Le groupe Gironde Avenir au Conseil Général est un groupe d'opposition composé de 13 élus (UMP/Modem/DVD) qui souhaite proposer une alternative à la majorité socialiste de Philippe Madrelle. Une nouvelle offre politique est possible en Gironde !

Malheureusement, au sein de l'assemblée départementale notre voix n'est pas toujours entendue. Notre espace d'expression au sein de l'institution et dans les nombreuses publications se limite trop souvent à cette tribune.

Fort de ce constat, les élus du groupe Gironde Avenir ont décidé de mettre en place un nouvel outil : le blog. Nous vous invitons à vous y connecter à l'adresse suivante :

www.gironde-avenir.org. Vous y trouverez des sujets d'actualité, les interventions des élus en assemblée plénière, leurs prises de position, leurs propositions.

Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information afin d'être régulièrement destinataire des informations publiées. Pour cela, rien de plus simple : inscrivez votre adresse e-mail directement sur le blog ou envoyez-la à : **contact@girondeavenir.org**.

Cet outil est aussi le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

À votre écoute
Groupe Gironde Avenir
05 56 99 57 87 - 35 40

Toujours plus... pour les profits

Les représentants du MEDEF exigeaient que les choses soient mises en œuvre d'une manière telle que chaque entreprise qui paye aujourd'hui la Taxe Professionnelle, demain en paye moins et que les Collectivités fassent des gains de productivité en supprimant des fonctionnaires et des services. Ils ont été entendus, la loi de finance présentée aux parlementaires accélère encore le transfert des charges sur les familles, réduit les capacités budgétaires des collectivités et les

conduit à supprimer des missions et à réduire leurs investissements avec toutes les conséquences sur l'emploi.

Et si les citoyens s'en mêlaient comme pour la Poste...

Les Conseillers généraux communistes
Pierre AUGÉY,
Michel HILAIRE,
Jean-Jacques PARIS
Contact : 05 56 99 67 03
Mail : groupe-pc@cg33.fr

Réforme territoriale, Sarkozy de marbre, le Conseil Général... Deferre

Sur l'autel d'un pseudo « toilettage » politico-administratif, Nicolas Sarkozy met à mal la démocratie, avec en point d'orgue la volonté de supprimer tout contre-pouvoir.

Le Conseil Général de la Gironde ne se positionnera pas en victime expiatoire mais bien au contraire va rentrer en résistance pour combattre cette réforme injuste aux conséquences désastreuses.

Le Groupe Socialiste aux côtés du Président Philippe Madrelle n'accepte pas que l'Élysée réduise l'action du Conseil Général aux seules compétences obligatoires en lui ôtant la clause générale de compétences. Cela entraînerait, pour le Département, la suppression des aides en direction des communes, des associations, de l'économie, du tourisme, du sport, de la culture, de l'environnement...

Nous assisterons alors à la fin de toutes les solidarités sociales et territoriales ; c'est l'avènement de la Gironde à deux vitesses, celle contre laquelle Philippe Madrelle a toujours lutté.

Quel avenir pour notre Département lorsqu'il y aura moins, voire plus du tout d'aides attribuées à ceux qui le font vivre ? Quels relais auront les territoires dans la future instance imaginée par Nicolas Sarkozy ? Car là aussi la démocratie est bafouée. Pourquoi et dans quel but supprimer les conseillers généraux et régionaux, afin de les faire muter en conseillers territoriaux, siégeant dans une même assemblée et représentant deux institutions différentes ?

Que dire de la suppression de la Taxe Professionnelle si ce n'est que les Départements vont perdre leur autonomie fiscale et donc devenir de simples commis de l'État !

Cette recentralisation du pouvoir est inacceptable et le Groupe socialiste, avec le Président Madrelle, fera front et mènera cette bataille, pour l'équilibre et la solidarité territoriale.

Retrouvez l'information du **Groupe Politique Socialiste** du Conseil Général de la Gironde sur : www.cg33-ps.net
Pour vous répondre : 05 56 99 35 78

► COMMENT SE CHAUFFER SANS RÉCHAUFFER LA PLANÈTE ?

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE N'EST PAS UNE FATALITÉ ET NOUS CONCERNE TOUS.

Dans le cadre de la loi Grenelle Environnement 1, toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants réalisent un Plan Climat Energie. En Gironde, le Conseil Général de la Gironde mais également le Conseil régional d'Aquitaine, la Communauté urbaine de Bordeaux, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon-Sud, les Mairies de Bordeaux, Mérignac et Pessac travaillent ensemble afin de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux de demain.

Le livre vert du Conseil Général de la Gironde recense tous les sujets primordiaux : logement, alimentation, environnement, déplacements, santé... Il vous offre l'occasion unique d'exprimer vos idées, votre vision pour définir notre plan d'actions de demain.

Pour cela, rendez-vous sur gironde.fr pour donner votre avis directement en ligne ou appelez le 05 56 99 35 33 pour obtenir une version papier.



**donnez votre
avis sur :
gironde.fr
ou au 05 56 99 35 33**



AGENDA 21 LOCAL
FRANCE



**PLAN
CLIMAT**
Gironde



Gironde
CONSEIL GÉNÉRAL
gironde.fr